#### **DEPARTEMENT DE LA SOMME**



## Commune d'AMIENS

# PLAN LOCAL D'URBANISME

# Pièce 5 : Annexes

E - Obligations et informations diverses 6 - 2 Plan zonage archéologique

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

Approuvé le 22 juin 2006

le Maire Gilles de Robien

S.O.R.E.P.A

99 rue de Vaugirad - 75 006 - PARIS

Tél: 01.42.22.61.22 - Fax: 01.45.48.23.92

E-mail: sorepa@worldonline.fr



**HUBERT CONSULTANT** 

73 boulevard Richard Lenoir - 75 011 - PARIS

glum

Tél: 01.43.71.04.20

E-mail: hubertlaurence@wanadoo.fr



### Eléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique Commune de Amiens Zones de présomption de prescriptions archéologiques (articles L522-5 du code du patrimoine) Eléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique (art.69 et 70 du décret 2004-490) .10 13 11 8 12 14 15 .16 - 17 Zone de sensibilité \_\_\_ niveau 1 🔀 niveau 2 niveau 3 Niveau 1: Zone (non hachurée) où les projets d'aménagements entrant dans le champ de l'article 4 du décret 2004-490 et avec emprise au sol supérieure à 5000 m² doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie) Niveau 2: Zone où les projets d'aménagements entrant dans le champ de l'article 4 du décret 2004-490 et avec emprise au sol supérieure à 2000 m² doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie) Niveau 3: Zone où les projets d'aménagements entrant dans le champ de l'article 4 du décret 2004-490 et entraînant un impact au sol doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie) Niveau 4: Zone de très haute sensibilité archéologique où tous les projets d'aménagements entrant dans le champ de l'article 4 du décret 2004-490 et entraînant un impact au sol doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie). L'importance et la densité des vestiges peuvent entraîner 18 en fonction de l'impact de l'aménagement, des observations archéologiques importantes et/ou des prescriptions de modifications de projet.

SRA Picardie - cellule carte archéologique - juin 2006

2 Kilomètres